

**DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE DE BILLERE**

L'an deux mille vingt le 23 juin à 18 Heures, le Conseil municipal de Billère s'est réuni en visioconférence via l'application Zoom, sous la présidence de Monsieur Jean-Yves LALANNE, Maire, en session ordinaire. Les convocations individuelles et l'ordre du jour ont été transmis par écrit aux conseillers municipaux le 16 juin 2020. La convocation et l'ordre du jour ont été affichés à la porte de la Mairie le 16 juin 2020.

Étaient présents : M. LALANNE. M. JACOTTIN. Mme MATHIEU-LESCLAUX. M. CHAVIGNE. M. OCHEM. Mme FRANCO. M. MAZODIER. Mme RAYNEAU-PILLER. M. NASSIEU-MAUPAS. M. MONTAUT. M. CABANES. M. DUMONT. M. BALMORI. M. COLLET. Mme LAHERRERE-SOUVIRAA. M. MAUBOULES. Mme FERRER. Mme LOURAU. Mme DE BOISSEZON. Mme GARCIA-ORCAJADA. M. TALAALOUT. Mme WEISS. M. BAYSSAC. Mme LABOURET. Mme AUCLAIR. M. LESCHIUTTA. Mme FLOUS. M. FRETAY. Mme BOGNARD.

S'étaient fait représenter : Mme FLEURY BONNE (qui a donné procuration à M. LESCHIUTTA). M. RIBETTE (qui a donné procuration à M. FRETAY).

Absentes excusées : Mme PINTO. Mme FOURCADE.

A été nommé secrétaire : M. JACOTTIN

**SEANCE DU MARDI 23 JUIN 2020**

**N° 2020.06.02**

**OBJET : ADMINISTRATION GENERALE-COMpte RENDU DES DECISIONS PRISES EN APPLICATION DE L'ARTICLE L 2122-22 DU CODE GENERAL DES COLLECTIVITES TERRITORIALES**

**RAPPORTEUR** : M. le Maire

Conformément à l'article L 2122-22 du Code général des collectivités territoriales et en vertu des compétences déléguées par le Conseil municipal, Monsieur le Maire rend compte des décisions prises à savoir :

- Décision municipale fixant les conditions et autorisant la signature du prêt de financement 2020 avec la Caisse d'Épargne ;
- Convention attributive de subventions entre le département des Pyrénées-Atlantiques et le centre d'animation Le Lacaoû pour l'animation globale (18 371€) et pour la mission Prévention jeunes (64 283€) ;
- Contrat de cession du droit d'exploitation du spectacle « Mue et moi » avec l'association Sons de Toile pour 2 153 € ;
- Convention de formation CACES avec l'entreprise SIRO FORMATIONS pour M. GIMENEZ Loïc pour 450€ ;
- Convention de formation « Parcours d'enfance » avec l'association GAM les 12 et 13 mars pour Nathalie DECROUY et Sylvie ERRERA pour 90 € ;
- Formation de 40H aux cours de self défense sur la voie publique pour les policiers municipaux avec M. Mayeul BRURON pour 1 000 € ;
- Convention de formation avec l'entreprise HERACLES « Perfectionnement au bâton de protection télescopique, à la bombe lacrymogène et aux gestes techniques professionnels d'intervention » pour 125 € ;
- Formation au permis d'exploitation avec UMIH FORMATION pour Mme CAPY Christelle pour 708 € ;
- Avenant n°1 au marché « Entretien et maintenance des ascenseurs et portes automatiques » avec THYSSENKRUPP pour une moins-value de – 1 080 € ;
- Avenant n°2 au marché « Entretien et maintenance des ascenseurs et portes automatiques » avec THYSSENKRUPP pour un montant de 840 € ;
- Avenant n°1 au contrat de construction d'une halle à Billère lot n°1 Gros œuvre, avec l'entreprise NOVA CONSTRUCTION pour 17 082.61 € ;
- Avenant n°3 à l'accord cadre « Travaux de voirie » avec l'entreprise EUROVIA ajoutant des prix au bordereau des prix ;
- Attribution et signature du marché de travaux « Remplacement des menuiseries du groupe scolaire Laffitte » n°2020-005 avec MIROITERIE DU GAVE pour 13 761.60€ ;

- Attribution des lots 1 et 2 du marché pour la maintenance du système anti-intrusion et télésurveillance avec ERYMA SAS pour 6 054 € pour le lot n°1 et 5 400 € pour le lot n°2 ;
- Attribution et signature du marché de travaux n°2020-003 « Fourniture et installation d'une aire de jeux place Jules Gois » à l'entreprise HIRO EKIN pour 43 109.72€ ;
- Avenant au marché n°2020-003 « Fourniture et installation d'une aire de jeux » avec l'entreprise HIRO EKIN pour 2 289.60€ ;

Le Conseil municipal prend acte de cette information.